

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX, SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

MONTREAL, VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1846.

No 81

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE GÈNES.

Un de nos honorables amis, M. l'abbé Gaspard Gorricio occupant un rang distingué parmi les savans du Piémont, nous adresse, sur l'ouverture du congrès scientifique de Gènes, une première lettre pleine d'intérêt qui fera désirer à nos lecteurs celle qu'il veut bien nous promettre encore.

Gènes, le 16 septembre 1846.

Monsieur,

Le huitième congrès scientifique italien est ouvert : c'est le 14 septembre qu'a eu lieu à Gènes son inauguration solennelle. Bien avant l'heure fixée pour le commencement de la cérémonie, une population nombreuse, empressée, avide d'émotions, remplissait la belle église de Saint-Laurent et ses abords, et parcourait toutes les rues environnantes. A onze heures, S. Ex. M. le marquis Brignole-Sale, ministre d'Etat, ambassadeur de S. M. le roi de Sardaigne près la cour de France, et président-général du congrès, arriva à la cathédrale, où s'étaient déjà réunis tous les savans admis à faire partie du congrès. Aussitôt après l'arrivée de S. Ex. le président-général, une harmonie suave et touchante retentit sous les voûtes de l'antique église, et la messe commença. Rien n'est comparable aux grandes cérémonies religieuses pour élever l'âme et la transporter dans les hautes régions de l'idéal et de l'infini. La musique versait à flots ses notes harmonieuses ; les cloches lancées à grande volée répandaient au loin leurs sons solennels ; le soleil resplendissant dans un ciel magnifique inondait de lumière l'intérieur du temple ; tout contribuait à rendre cette cérémonie imposante et majestueuse. Après la messe, parut, avec tout le cortège et toute la pompe dus à son rang, S. Em. le cardinal Taddini, archevêque de Gènes. On entonna alors le bel hymne de l'Eglise, par lequel l'homme qu'on croit demande à Dieu un rayon de sa céleste lumière pour diriger son intelligence et animer son esprit d'une sainte ardeur. La cérémonie se termina par le salut du Saint-Sacrement. Alors tous les membres du congrès, précédés par S. Ex. le président-général, se rendirent en corps à la grande salle du palais ducal, une des plus belles et sans contredit la plus vaste qui existe au monde. Cette salle, capable de contenir plus de deux mille personnes, se trouva tout-à-coup remplie par tout ce que la ville de Gènes renferme de plus remarquable par la naissance, le talent et la position sociale. A l'extrémité opposée à celle de la grande entrée, étaient placées en demi-cercle, autour du fauteuil du président-général, les dames les plus distinguées et les plus élégantes de Gènes ; en face et dans toute l'étendue de la salle avaient pris place sur des chaises les savans et les personnes invitées à cette noble réunion. La vaste salle du palais ducal offrait en ce moment un coup-d'œil ravissant.

Après quelques instans d'agitation et d'attente, il se fit partout le plus profond silence ; et le président-général, debout devant une table richement ornée, prononça d'une voix nette et sonore le discours d'ouverture. Il commença par exprimer avec une noble modestie les sentimens dont il était pénétré en cette occasion ; il se réjouit ensuite de ce que la ville de Gènes, sa chère et illustre patrie, avait été désignée pour être le lieu de réunion du congrès scientifique ; et ici l'orateur, entraîné par un généreux sentiment d'amour envers sa ville natale, en évoqua en des termes nobles et touchans les plus beaux souvenirs et les noms les plus illustres, déroula rapidement les pages les plus brillantes de son histoire, et montra combien la science était précieuse aux hommes éminens qui ont illustré sa patrie. Entrant alors en son sujet, l'orateur mit en relief l'utilité des congrès scientifiques, en signalant leur but, et rendit hommage aux princes italiens qui les protègent, et surtout à S. M. le roi Charles-Albert qui encourage et soutient de sa faveur royale tout ce qui est noble et beau. L'éminent orateur jeta ici un coup-d'œil rapide, mais pénétrant et vaste, sur l'histoire d'Italie ; et, embrassant dans un seul coup de vue son présent, il fit voir que l'Italie, après avoir donné jadis à l'Europe les sciences, les lettres et les arts, saura tenir encore rang parmi les nations modernes les plus remarquables par la science et la pensée. Mais la science, pour se développer et grandir, a besoin de la paix ; les troubles de la guerre, en brisant les liens qui unissent les peuples, en détournant les esprits du calme et de la persévérance nécessaires à l'étude, retardent le développement de la science. C'est ce que l'orateur a mis en évidence, en rapprochant quelques époques de l'histoire désolée par la guerre, d'autres époques plus heureuses, fécondées par les bienfaits de la paix. Une haute pensée religieuse qui dominait tout le discours, amena ici l'orateur à parler de l'enseignement éminentement civilisatrice qu'accomplissent avec tant de persévérance et d'efforts les missions catholiques. Mais en même temps qu'elles pro-

pagent dans les régions les plus éloignées de la terre, la sublime doctrine de l'Evangile et la vraie civilisation, elles contribuent par leurs travaux à grandir le domaine de la science ; ainsi que les expéditions lointaines, les explorations, les voyages. Vers la fin de son discours, l'illustre orateur, parcourant le cycle des différentes sciences, indiqua avec beaucoup d'ordre et de logique les travaux dont le congrès aurait à s'occuper ; il signala avec reconnaissance les grandes découvertes des tems modernes, découvertes qui ont déjà tant contribué au bien-être des peuples, et qui sont destinées à exercer dans l'avenir une si grande influence ; parla de l'accord qui peut et doit exister entre la science et la religion, et termina par un vœu sincère et une exhortation généreuse à la jeunesse italienne qui se consacre à la science et à la splendeur de la patrie.

Ce noble et beau discours, interrompu plusieurs fois par les marques les plus vives d'approbation, fut suivi par de longs et unanimes applaudissemens. Ce qui était surtout remarquable dans l'oraison du président-général, c'est l'élevation de la pensée, la noblesse et la distinction du langage, un tact exquis, un jugement sur l'art par lequel il a su faire entrer dans le cadre de son discours tant de choses avec un enchaînement admirable et par des transitions très-heureuses. Après le discours d'ouverture de M. le marquis Brignole-Sale, président-général, M. le prince de Canino a lu une courtoise mais heureuse allocution, dans laquelle il annonça au congrès que, ayant eu l'honneur d'être admis, avant son départ de Rome, à présenter ses hommages au souverain Pontife Pie IX, objet de tant de vénération et d'amour, Sa Sainteté l'avait chargé d'exprimer au congrès ses sentimens d'approbation et de sympathie. Cette allocution, à laquelle le président-général a répondu par une improvisation tout-à-fait convenable, a été accueillie avec les plus vifs applaudissemens. M. le marquis Pallavicino, secrétaire-général du congrès, a donné ensuite lecture de quelques pièces officielles ; après quoi le président-général a levé la séance et invité M. M. les membres du congrès à se réunir pour nommer les présidens de chaque section. Ainsi se termina cette solennité tout-à-fait digne de l'éminent personnage qui la présidait et de l'illustre réunion qu'elle était destinée à inaugurer. Le soir il y eut une grande réunion au palais ducal, chez S. Ex. M. le gouverneur-général de Gènes. De grandes soirées et de brillantes réceptions auront lieu au magnifique palais de S. Ex. M. le marquis Brignole-Sale, président-général. La grâce, la dignité, la splendeur, qui distinguent les salons de M. le marquis et de Mme la marquise Brignole-Sale, sont trop connus à Paris pour que j'aie besoin de vous en parler. La ville de Gènes aussi prépare pour cette occasion des fêtes splendides ; entre autres, celle où sera posée la première pierre du monument de Christophe Colomb. Cette solennité toute nationale sera suivie d'une *regata* ; et le soir il y aura grande illumination. Je la ville du port, des bâtimens qui s'y trouvent et de toutes les hauteurs qui entourent la ville. Ce sera un coup-d'œil vraiment magique. Au milieu de toutes ces fêtes, de toute cette agitation, les membres du congrès scientifique tiendront leurs séances au palais de l'Université, occupés de questions plus ou moins importantes, mais animés, à quelques rares exceptions près, d'un même sentiment de sympathie et d'union. Quinze jours, c'est sans doute trop peu pour arriver à des résultats importants dans la science ; il n'y a que les grands corps scientifiques permanens qui, en suivant sous toutes leurs faces, dans tous leurs détails, les problèmes de la science, puissent les amener à une solution satisfaisante. Toutefois on ne pourrait contester l'utilité réelle de cette institution ; elle prendra peu à peu, il faut l'espérer, un caractère plus sérieux ; déjà cette année un pas a été fait vers ce but ; et elle pourra alors réaliser les espérances qu'elle a fait naître. En vous rendant compte de la séance de clôture, je vous parlerai des principaux travaux du congrès durant cette session.

Agrez, etc.

GASPARD GORRICIO.

EXTRAITS DES ANNALES DE L'ARCHICONFRERIE.

Lettre de M. le curé-doyen de Flers, diocèse de Séez.

26 août 1841.

Marie Madeleine, fille d'un charron de Flers, âgée de 13 ans, fut, il y a trois ans, atteinte d'une maladie fort grave. Les deux premières années, elle garda continuellement le lit ; depuis elle se levait, fréquentait même les écoles et le catéchisme. Mais elle était courbée à un tel point, qu'elle marchait à

peu près, dans la posture d'une personne assise sur un siège très-bas, et ayant la poitrine presque sur les genoux. Cette pauvre enfant, animée de sentimens religieux et surtout très-dévot à la sainte Vierge, avait depuis quelque tems conçu l'espérance d'obtenir de cette puissante protectrice sa guérison complète. Dernièrement elle avait, à cette intention, fait le mois de Marie. Mais le mois de Marie finit, et aucun changement ne se manifesta dans l'état de cette jeune personne; cependant elle ne perdit rien de sa ferveur, elle continua tous les jours, après le mois de mai, ses instantes prières, encouragée qu'elle était par une des Daines de l'Éducation Chrétienne, chargée de son instruction. Enfin, le mardi 8 juin, à deux heures après midi, elle se traîna, selon son usage, à l'église, accompagnée de plusieurs enfans de son âge. Elle se plaça devant l'autel de Marie, pour lui présenter sa requête accoutumée. Dans ce moment, dit cet enfant avec simplicité, je promis à la sainte Vierge de dire un chapelet tous les jours de ma vie, si elle voulait me faire aller. Alors je ne vis plus personne que la bonne Vierge qui semblait sa main sur ma tête... On répondit-elle aux objections qu'on lui fit, non; je l'ai vue; ce n'était point la statue qui est sur l'autel; elle avait de la chair comme nous, elle était très-vermeille, vêtue d'une robe blanche, d'un voile noir, et d'une couronne de fleurs. Mais la sainte Vierge ayant bientôt disparu, je me levai, et me mis à vouloir m'en retourner dans la position où j'étais venue; cela ne me fut pas possible, je me trouvai debout et droite comme vous me voyez.

« C'est la vision, il ne m'est pas possible de la prouver; la petite malade seule en a été favorisée; mais ce qui reste bien prouvé aux yeux de nos habitans, c'est que cette enfant qui n'avait fait aucun remède depuis un an, et qui un quart d'heure auparavant, était entrée, pour ainsi dire, ployée en trois, est sortie guérie et parfaitement droite; toute la soirée, et fort avant dans la nuit, la maison du père de Madeleine a été assiégée d'une foule de personnes dont un grand nombre avaient vu la malade le matin ou les jours précédens, et qui était hors d'elle-même en voyant son nouvel état si subit et si consolant. Depuis cet heureux moment, Marie-Madeleine continue d'aller parfaitement bien. Pendant quelque tems, elle ne pouvait sortir dans les rues, sans être suivie d'une foule de curieux. Voilà sans doute un fait bien extraordinaire, devant lequel se taisent les plus impies de la contrée. »

LA CHIMIE AGRICOLE MISE A LA PORTEE DE TOUT LE MONDE.

L'idée de ce livre m'a été donnée par un ouvrage du même genre, publié récemment en Angleterre, sous le titre de *Chemistry made easy for the use of agriculturists*, par le révérend J. Toplam, et répandu de suite en immenses quantités chez nos intelligents et industriels voisins des États-Unis. A la première vue du titre et des nombreux témoignages de l'approbation qui l'accompagnaient, je m'étais proposé d'abord de traduire tout simplement la compilation de l'auteur anglais; mais la lecture de l'ouvrage en question me fit bientôt découvrir que la somme réelle de connaissances et de faits utiles était bien faible comparée aux déclarations sur l'avantage des sciences et de leur application à la pratique ordinaire de l'agriculture. Je crus voir, en outre, que l'auteur donnait plutôt le résumé d'un cours professé devant des personnes possédant déjà des connaissances préliminaires suffisantes que les élémens mêmes de la chimie agricole. J'ai donc pensé qu'il serait plus avantageux de faire un ouvrage particulier, plus complet, quoique moins succinct, et dans lequel je ferais entrer tout ce que contient d'utilité le petit livre cité plus haut, accompagné d'explications qui sont le fruit de mes propres études et que je me suis efforcé de simplifier autant que possible. J'ai mis en outre à contribution le volumineux et savant ouvrage de Liebig sur la *Chimie Organique* et les expériences de sir Humphrey Davy à qui l'on doit la première application des principes à l'agriculture.

Quoique ce petit traité soit plus particulièrement consacré à la classe agricole et aux élèves des écoles canadiennes, j'ose croire que l'on y trouvera plusieurs renseignements utiles à tout le monde, mais qui demeurent enfoncés dans les livres scientifiques de longue haleine, ignorés des uns, oubliés des autres. A l'heure où les connaissances agricoles prennent partout ailleurs un essor prodigieux, il est absolument nécessaire que notre pays, qui possède un sol fertile et presque neuf, des moyens de transport sans rivaux dans le monde, fasse plus que jamais des efforts pour se tenir au niveau des autres et compenser par la science quelques-uns des désavantages apparents du climat. L'agriculture, qui jusqu'ici n'a été exercée que comme un art pratique où la routine semblait devoir suffire à jamais, devient une véritable science exacte, à l'aide de laquelle les causes et les effets se calculent, se prédisent, se réalisent avec une scrupuleuse et surprenante vérité; les découvertes, qui s'y succèdent sans interruptions, promettent aux studieux adeptes des récompenses morales et matérielles.

Sous ce point de vue, le présent ouvrage est d'un intérêt général, non que je croie y avoir développé tous les principes et tous les phénomènes qui se rattachent à la culture, de manière à combler totalement la lacune qui existe encore dans cette partie de nos connaissances; le cadre d'un ouvrage destiné aux écoles élémentaires ne permet point d'embrasser autant dans un premier traité. Je pense néanmoins avoir assez rassemblé de faits et de notions fondamentales pour donner une idée de la nourriture des plantes, de la nature des terres nécessaires aux différentes cultures qui se pratiquent dans ce pays, et démontrer, au moins jusqu'à l'évidence, ces vérités importantes, qu'on ne saurait trop répéter à notre population des campagnes: *Le sol n'est que le dépositaire des sucs qui nourrissent les plantes, puis les animaux, puis*

l'homme. — Il faut rendre au sol les sucs qu'il perd, afin de pouvoir les lui demander de nouveau. — Nos pères, qui vivaient bien autrefois sur notre sol neuf et riche, n'y vivaient plus aujourd'hui parce qu'ils l'ont épuisé. — Une terre n'est pas semblable deua années de suite; la meilleure s'épuise et devient aride; la plus aride est susceptible d'amélioration et peut devenir éminemment fertile.

La question qui s'agit aujourd'hui et qui se résoudra, je l'espère, tout à l'avantage du pays, est de savoir si le Canada doit devenir un pays exclusivement agricole ou manufacturier. Ses richesses minérales encore vierges, sa position géographique, ses nombreux cours d'eau navigables en tous sens, ses chutes innombrables qui forment une somme de puissance motrice supérieure à toutes celles qui travaillent à grands frais aujourd'hui dans le reste du monde, invitent indubitablement ses enfans à se lancer dans la carrière de l'industrie; mais il ne faut pas se laisser égarer sur ces avantages dont on ne peut profiter sans une grande prospérité agricole. Il est évident que sans le pain à bon marché l'on ne produit pas de marchandise à bas prix. La preuve de cet avantage nous est fournie d'une manière étonnante par les mesures récentes que l'Angleterre doit à son parlement, éclairé par l'esprit clairvoyant de Richard Cobden.

C'est afin de maintenir, dans l'intérêt général, la suprématie industrielle de la nation britannique, que les économistes anglais ont appelé chez eux les produits agricoles de l'étranger, au préjudice immédiat des intérêts privés du cultivateur aux indigènes. L'expérience intelligente mais coûteuse que fait la mère-patrie doit nous servir d'exemple et nous avertir que nous devons désormais viser uniquement à augmenter les produits du sol tout en diminuant autant que possible le travail manuel, les essais hasardeux qui ne sont point fondés sur les enseignemens stricts de la science. C'est dans la propagation des connaissances utiles de tout genre que gît le salut du pays, et ce n'est que lorsque nos agriculteurs seraient éclairés sur la théorie de leur art comme ils sont habiles et laborieux dans sa pratique, qu'ils pourraient appeler à leur aide et risquer sans crainte sur leur sol des capitaux qui cherchent aujourd'hui d'autres destinations.

Une population manufacturière ne peut prospérer qu'entourée d'une population agricole prospère. Aussi il faut que les champs et les pâtis puissent intelligemment et tour à tour se prêter des bras, des instruments, de la nourriture saine et abondante. Sans l'agriculture, les manufactures deviennent un malheur pour les pays qui s'y livrent, elles deviennent une source de débilité morale et physique et ne profitent qu'aux exploitateurs.

Le présent traité, je le répète, n'a pas la prétention de faire connaître à fond une science longue et difficile, mais seulement d'initier chacun aux principes indispensables de la chimie appliquée à l'art agricole. Je me suis efforcé de diviser et de graduer l'ouvrage de manière à permettre aux instituteurs studieux, qui n'avaient pas suivi des cours plus approfondis, de comprendre facilement et d'expliquer à leurs élèves le travail admirable et constant par le moyen duquel la nature opère la reproduction et la nourriture des plantes que la Providence a si profusément répandues sur la terre pour les besoins de l'homme; mais que celui-ci doit rassembler et soigner avec intelligence pour assurer et augmenter de plus en plus son bien-être.

Si le présent ouvrage reçoit un accueil favorable du public, et surtout s'il remplit le double but que je me propose, qui est non seulement de procurer aux agriculteurs et surtout à la génération qui s'élève des connaissances utiles quoique très-élémentaires, mais encore d'exciter leur curiosité, d'attirer leur attention sur les phénomènes naturels qu'ils ont tous les jours sous les yeux et les pousse à leur insu, pour ainsi dire, à des études plus étendues, je me trouverai suffisamment récompensé. Je le ferai suivre d'un autre traité plus complet qui comprendra les notions élémentaires de la chimie proprement dite, son application aux arts, un certain nombre de procédés industriels et d'économie domestique, et une série d'expériences faciles, au moyen desquelles les instituteurs pourront démontrer avec fruit aux élèves les principes de cette science à laquelle on doit exclusivement aujourd'hui les progrès surprenants de tous les arts utiles.

Québec, octobre 1846.

N. AUBIN.

CORRESPONDANCE

M. L'ÉDITEUR

En parcourant le numéro 11 de la *Gazette des Trois-Rivières* en date du 5 du présent mois, j'y ai trouvé un article, où l'éditeur de ce papier rapporte les enchères qui ont eu lieu lors de la vente des fiefs St. Maurice et St. Etienne précédée de certains calculs à l'avantage du gouvernement, à la gloire de M. Papineau, le commissaire des terres de la couronne, et au bénéfice des spéculateurs. M. l'éditeur avance gravement qu'il est de bonne politique que le gouvernement ne soit pas seigneur en cette province. Le gouvernement est le seigneur suzerain de toutes les seigneuries du Bas-Canada et il en exerce tous les droits. Il n'est pas proprement seigneur des biens du ci-devant ordre des jésuites. Ils ne lui sont que dévolus. Il en a toujours joui comme un dépôt qu'il a administré à part des autres biens de la couronne par des commissions spéciales; leurs revenus ont toujours été distingués des autres revenus territoriaux et employés, bien ou mal, suivant les circonstances pour des objets spéciaux et dans les derniers tems particulièrement à l'éducation. M. l'éditeur, en suggérant la vente des seigneuries du cap de la Madeleine et de Batiscan, tombe dans une grave erreur au

quel de ces biens, erreur peut être pardonnable chez tout autre individu d'origine étrangère; mais jamais chez un Canadien, à moins que le patriotisme ne soit éteint dans son cœur. Quoi ! suggérer la vente de ces biens, les confondre avec les autres biens de la couronne, vouloir en détruire le souvenir au moment où nos vénérables évêques, en réclamant la propriété; dans un temps où la presque totalité des membres canadiens dans la dernière session de notre parlement, se sont déclarés en faveur des réclamations de l'évêque, dans un temps où à cette occasion, tous les papiers canadiens français, ont pris fait et cause en faveur du même évêque et de cette respectable minorité de membres canadiens qui ont lutté avec tant d'avantage dans la dernière session contre une majorité dont la force numérique a été le meilleur argument ?

L'exceptionnel pourtant *L'aurore des Canadas*, organe du ministère à cette époque, qui a plaidé la cause de la majorité contre sa propre nation. Cette alliance de la *Gazette des Trois-Rivières* avec *L'aurore* peut cependant s'expliquer, mais leur influence sous ce rapport n'étant point dangereuse, il vaut mieux en faire les raisons, qui au reste, intéresseraient peu le public. Pour revenir donc à la suggestion de M. l'éditeur de la *Gazette des Trois-Rivières*, elle ne peut être plus intempestive: car ses conséquences sont anti-nationales; l'évêque et le clergé ne sont pas seuls réclameurs. Le peuple partage leur opinion, et est prêt à les soutenir et il n'est pas improbable que de nouvelles réclamations ne sortent de toutes les classes de la société canadienne française pour réclamer de nouveau la possession de ces biens, qui n'ont, pour ainsi dire, été distingués jusqu'à présent des autres biens de la couronne que par une administration providentielle, qui n'en a point permis la confusion ni l'annéantissement proposé par la *Gazette des Trois-Rivières*. Je crois sincèrement que la *Gazette des Trois-Rivières*, en faisant cette suggestion, ne voyait que spéculation, n'entendait parler que de spéculations, et qu'entraîné par des calculs dont les bénéfices lesaient sourire les spéculateurs, elle n'a pu résister au torrent des espérances de fortune et de succès, qui lui paraissaient multiplier les capitaux des acquéreurs avec une célérité qui devait en peu de temps en faire des propriétaires riches et indépendants.

Je n'entreprendrai point de discuter la question s'il est de bonne politique que le gouvernement ne soit pas seigneur en cette province; mais j'ai entendu dire plusieurs fois que le gouvernement était le seul seigneur, qui est respecté; les anciens taux de concession, on assure que dans les seigneuries des Jésuites, qu'une terre de trois arpents de front sur vingt de profondeur, est encore concédée pour cinq sixième par année seulement de cens et rentes; que quand les acquéreurs payent les lots et ventes dans le cours de six mois, on leur en déduit un quart. Il y a-t-il beaucoup de seigneurs dans cette province qui ont suivi un taux si modéré, en outre par rapport au système féodal, tout le monde n'est pas prêt à le répudier; et si tous les seigneurs eussent suivi l'exemple du gouvernement, eût-on élevé tant de plaintes contre un système, dont il n'y a que l'abus de reprochable et de blâmable? La *Gazette des Trois-Rivières*, prétend voir l'avantage du gouvernement dans la vente de ces biens; elle oublie le vœu d'un grand nombre de cultivateurs qui préfèrent encore ce système à l'agiotage des spéculateurs; mais elle oublie plus particulièrement la destination de ces biens qu'une vente inconsidérée soustrairait pour toujours aux réclamations de la nation canadienne en faveur de laquelle ils ont été donnés et pour laquelle la providence semble les avoir conservés intacts jusqu'à présent, en les distinguant spécialement de tous les autres biens de la couronne. J'ai entendu dire de plus que l'administration de ces biens était réunie au bureau des terres de la couronne. Je ne prétends point plaider la cause de l'ancienne administration de ces biens; mais si tel est le cas, il est certain que c'est un moyen de les confondre complètement avec les autres terres de la couronne et que ce dernier plan ne peut être que l'effet de la position qu'ont prise les membres canadiens du ministère dans la dernière session, en consentant à employer une partie des revenus de ces biens pour des objets auxquels ils n'ont jamais été destinés; est-ce que la *Gazette des Trois-Rivières* veut prêter la main à un tel plan d'annéantissement? j'aime mieux croire qu'elle n'a pas aperçu toutes les conséquences de sa proposition.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
votre humble serviteur

N.

Quelques-uns ont représenté le Témis avec un sablier; moi, je le représenterais une éponge à la main.

GLERENDEL.

B U L L E T I N.

Présens et mission aux îles Manitoualines.—Nouvelles du Britannia.

Nous recevons quelques détails intéressants sur la grande réunion de Sauvages, qui s'est faite au mois d'août dernier dans l'île Manitoualinc, pour la distribution des présents du gouvernement. Ils étaient campés près du village de Manitsaning. Toutes les nations qui avoisinent les grands lacs y avaient leurs représentants. Ces présents qui consistent en objets de première nécessité, ont toujours un attrait tout spécial pour cette population indolente surtout, quand elle

peut les acquérir sans travail et sans effort; car le Sauvage ne compte pour rien les pénibles voyages dans son canot d'écorce, ni les souffrances plus dures encore d'une disette presque complète; car c'est la condition ordinaire de leur vie nomade et aventureuse au sein de leurs forêts. Beaucoup de ces familles de chasseurs arrivèrent dans l'île dès le mois de juillet. Pour toute ressource de voyage ils ne comptaient, comme d'ordinaire, que sur les oiseaux du ciel et les poissons du lac. Malheureusement les écrivains de Manitsaning n'ont point presque plus de ces provisions vivantes. D'un autre côté, la récolte de blé d'inde y avait été ruinée cette année par les incendies et la sécheresse excessive. La famine se fit bientôt cruellement sentir. Mais dans cette extrême nécessité et en présence des suites déjà funestes de l'esléa dont plusieurs enfants devinrent la victime, le docteur anglais de Manitsaning n'hésia pas à prendre sur lui, en l'absence du capitaine, de faire ouvrir les magasins du gouvernement. Il présumait avec raison ses intentions au milieu d'une pareille infortune et il ne se trompa pas dans son jugement.

La conduite de quelques marchands, accourus au milieu de cette réunion pour une honteuse spéculation, contrastait étrangement avec les sentiments nobles et généreux de ces cœurs compatissants. Elle sera une fêlure aux yeux de toute âme droite et au point de vue social. Au lieu de contribuer à l'amélioration morale et à la civilisation de ces peuples enfans, si difficiles à former, ils nourrissent leurs passions brutales et les enchaînent à leur vie dégradante. Plusieurs barques abordèrent au camp chargés d'eau-de-vie et de liqueurs. On vit alors, à la honte de l'humanité, distribuer des boissons fortes à crédit et outre mesure à ces malheureux sans nourriture, et toujours si avides des liqueurs spiritueuses. Des familles entières cherchèrent à s'endormir ainsi, pendant huit et neuf jours dans une ivresse complète, les vives douleurs de leurs estomacs affamés. Le marchand ne trafiquait pas au hasard et bien moins encore par un sentiment d'humanité. Il attendait avec sécurité le jour des distributions. A peine le Sauvage avait-il reçu des mains des agents du gouvernement, les couvertes, les mitasses, l'indienne, la hache, la chaudière, etc. un trésor de la pauvre famille, qu'il trouvait à un quart de lieue de là le marchand qui s'en emparait sans pitié. Quand tous ces objets ne répondaient pas au prix arbitraire de ce commerce inique, il était obligé d'abandonner son canot comme sa dernière ressource et de demander passage dans celui de son frère pour retourner dans les bois en maudissant la cruauté de l'homme blanc.

Les deux Pères jésuites (les PP. Choné et Hanipaux) qui desservent la mission de Ste. Croix de Manitoualinc, village tout composé de Sauvages catholiques, s'étaient transportés au camp avec leurs néophytes quand ils surent l'arrivée des agents du gouvernement. On y comptait en tout plus de 2,000 Sauvages dont à peine un quart étaient baptisés, la plupart catholiques.

Nos missionnaires de Ste. Croix, écrivait le P. Choné, dressèrent aussitôt une grande cabane d'écorce; c'est là que nous prions et que nous offrons le saint sacrifice. C'est là que nous prêchons et que nous confessons. Le P. Hanipaux est le grand pénitencier; je suis le prédicateur. Outre les instructions du matin et du soir, au sein des catéchumènes et de toutes les affaires. Le 12 août nous avons entendu un squelette de femme. En vérité la Providence a été admirable dans cette pauvre vieille. Elle même demanda le baptême. Tous ses enfans et ses proches sont infidèles. Elle n'avait jamais entendu parler de la religion et ne connaissait que le nom du baptême. C'est une lampe qui s'est éteinte faute d'huile. Elle comprit sans peine ce que je lui disais, et renonça sans difficulté à toutes les pratiques superstitieuses des infidèles. En l'instruisant je ne pus contenir mon admiration de trouver une âme si bien préparée. Je me tournai vers son fils, et je lui demandai à demi-voix quelle avait été la vie de sa mère; si elle était esclave de la boisson. Il me répondit qu'elle en prenait très-peu et qu'elle ailleurs sa vie était très-régulière. La bonne vieille, quoique sourde, entendit cette question et répondit avec un calme admirable pas beaucoup.—Si Dieu voulait que tu mourusses, lui dis-je, serais-tu contente de renoncer à la vie?—J'aimerais mieux vivre.—Je lui expliquai alors la

dogme de l'immortalité, de la béatitude après la mort, et de la résurrection : oh ! s'il en est ainsi, reprit-elle, je suis contente de mourir. Je la baptisai. Quand j'en vins à cette question, crois-tu au bon Esprit ? Elle répondit : non ; le bon Esprit c'est Dieu. — Oh ! oui, certainement, j'y crois. Elle avait entendu le mauvais Esprit. Je la vis le lendemain, la question qu'elle me fit me déconcerta au premier moment. Je voudrais bien, me dit-elle, que tu me donasses de l'eau-de-cu. Je crus qu'elle déraisonnait ou qu'elle revenait à une passion enracinée. Elle répondit à ce sentiment de surprise en me montrant le creux de sa main et en traçant de son doigt une petite circonférence. Elle ajouta : ma bouche est mauvaise, et je ne trouve plus bon ce que je mange. — Je n'avais pas de boisson. — As-tu du moins un peu de poivre ? — J'en envoyai prendre chez un marchand. Je voulais lui porter le lendemain quelque soulagement. On vint me dire qu'elle avait rendu l'âme en conservant jusqu'à la fin son calme ordinaire inaltérable et le sentiment de son bonheur.

Les douze jours que dura cette réunion furent loin d'offrir aux missionnaires toute la liberté et le temps de faire l'œuvre de Dieu. La préoccupation qui agitait les Sauvages, ne leur fit prêter qu'une demi-attention aux efforts de leur zèle. Ils baptisèrent quarante personnes parmi lesquelles environ trente enfants. Beaucoup de chrétiens cependant profitèrent de cette occasion pour approcher des sacrements, mais l'ignorance d'un grand nombre était telle, qu'il aurait fallu plus de temps pour pouvoir les y disposer tous. En faisant des visites fréquentes dans les cabanes, les missionnaires eurent bien des fois à gémir sur la pénurie des secours religieux au milieu de ces vastes contrées. Dans bien des familles, voici quelles réponses ils reçurent : Comment priez-vous, leur demandait le missionnaire ? c'est-à-dire de quelle religion êtes-vous ? avez-vous été baptisé ? — oui. — Depuis combien de temps ? — 1, 2, 3, 4, 5 ans. — Avez-vous vu la Robe noire depuis ? — non jamais. — Savez-vous la prière ? — non. — Faites-vous le signe de la croix ? — non, le prêtre ne vient pas chez nous. — Êtes-vous loin d'ici ? — à 2, 3, 6 jours de marche. — Priez-vous ensemble le dimanche ? — non. — Venez la nuit à la chapelle, nous vous apprendrons à prier. Vous vous confesserez. — Qu'est-ce que la confession ? — Tout était à faire dans ces âmes marquées cependant du sceau sacré, mais qui n'avaient de la religion que le baptême !

Le gouverneur anglais paraît disposé à faire des efforts généreux et efficaces pour la civilisation de ces infortunés enfants des forêts. Il veut prendre par la base cette population indigène, en préparant son avenir par l'éducation de la jeunesse. Ce sera le travail d'une génération entière, mais s'il est conduit avec sagesse et constance, on peut espérer de le voir atteindre sûrement son but.

M. Vardon, surintendant du département sauvage, était venu sur les lieux pour exposer les bonnes intentions du gouvernement et proposer les plans d'amélioration. Il a développé son projet dans une assemblée solennelle de tous les chefs, et en présence du ministre de Manitouling et des deux missionnaires. Des écoles d'industrie seront formées aux frais du gouvernement pour initier la jeunesse à des habitudes d'ordre et de travail, que sans cela elle ne prendra jamais dans la vie errante. L'agriculture et les arts mécaniques compléteront le cadre des travaux auxquels les jeunes gens seraient appliqués. Des écoles semblables réuniraient les filles pour apprendre à coudre, filer, tricoter, etc.

Le P. Choné fut invité par le surintendant à prendre la parole à son tour devant cette imposante réunion. Il en profita volontiers pour élever la voix au nom de la religion devant tant d'aveugles qui ne la connaissent pas encore. Il paya un juste tribut d'éloges aux vœux bienfaisants du gouvernement. Il s'attacha à faire voir dans son action l'œuvre civilisatrice dont Dieu le faisait l'instrument. Il fit remonter jusqu'au grand et fondamental principe de la fin de l'homme tous ce qu'il entreprenait pour leur bien être. En lui obéissant et en hasardant ses projets, vous apprendrez plus facilement, leur disait-il, à connaître et à servir le grand Esprit, pour mériter ensuite le bonheur. Le surintendant a donné l'espérance de fonder de suite des écoles dans les deux villages de Manitouling et de Ste. Croix. Les mission-

naires auront la direction de l'école de leur village. Un jeune homme vertueux qui possède parfaitement la langue anglaise est déjà en marche pour s'y rendre et la gouverner.

Espérons que de si heureux projets recevront une exécution prompte et complète. Et elle le sera nous en avons la confiance si la religion conserve son action puissante et libre sur une œuvre qui resterait toujours stérile sans son concours.

Nous apprenons en même temps que deux Pères Jésuites sont partis pour se fixer au Sault Ste. Marie où la population catholique dans un rayon très étendue était depuis longtemps dépourvue de pasteurs. Le commerce des mines que l'industrie se met en mesure d'exploiter, attire sur ces rives de nombreux émigrants et la ville naissante va bientôt, dit-on, devenir un géant. Il y a précisément deux cent quatre ans aujourd'hui que le R. P. Jogues, le plus illustre martyr du Canada, alla le premier planter au même lieu le signe sacré de la rédemption.

Le gouvernement anglais vient de prendre une mesure qui favorisera beaucoup ces établissements nouveaux, et dont la religion tirera aussi de grands avantages. Un sicambat part tous les quinze jours de Sémétengoushonc. Il va jusqu'au Sault Ste. Marie en touchant aux principaux villages de l'île Manitouline.

— Les journaux anglais disaient que notre gouverneur lord Elgin devait s'embarquer pour le Canada au commencement de novembre, mais il n'y a rien d'officiel.

Le lord Metcalfe a laissé, par son testament, à son secrétaire privé M. J. M. Higginson, la petite somme de £20,000.

O'Connell se prononce contre l'ouverture des chambres, il a plus de confiance dans l'énergie du lord-lieutenant, qui pourra secourir l'Irlande affamée plus à temps que les parlementaires.

M. Guizot offre au cabinet de Londres de protester contre le cabinet de Washington dans la question relative à la Californie. Ce serait en quelque sorte chercher à indemniser lord Palmerston pour l'affaire du mariage du duc de Montpensier.

On a envoyé à Paris pour la valeur de cinq à six millions de diamans et pierres précieuses à remonter, et des commandes pour presser autant à l'occasion des noces espagnoles. On paie l'historiographe des cérémonies et fêtes des mariages, M. Alexandre Dumas 7,000 fr. par mois. Le noble écrivain, éloigné d'une telle mesquinerie royale, a emprunté 60,000 fr. pour soutenir son rang. On dit que tous ces grands tintamares n'ont encore produit qu'une petite chanson ampoulée sans bon sens.

L'enfant don Enrique d'Espagne était le 23 et 24 septembre à Bruxelles.

On trouvera à l'article des nouvelles ce qui intéresse le plus au sujet des pays étrangers.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— Nous avons visité, jeudi, l'école du soir des Frères de la Doctrine Chrétienne, et nous y avons compté avec bonheur 240 élèves, de tout âge ; de 13 et 14 ans à 45 ans. Trois cents et quelques se sont fait inscrire sur la liste des Frères ; malheureusement le local ne permet pas d'en recevoir plus que le nombre cité plus haut. Tous, jeunes et vieux, paraissent mettre un zèle extraordinaire à apprendre. Il serait à désirer que ces écoles pussent se répandre dans les divers quartiers de la ville, pour donner occasion à tous les jeunes gens de s'instruire de tout ce qui convient à leur état. Mais ce qu'il est surtout essentiel d'obtenir c'est de moraliser la jeune génération ; or pour la moraliser, il faut l'occuper à quelque chose de sérieux et d'utile, il faut l'arracher à cette oisiveté qui tue les meilleures natures, et les hommes aux plus belles espérances. Nous ne cessons de répéter combien nous avons admiré à Montréal la sollicitude du comte Charbonnel, établissant des banques d'épargne et des écoles du soir pour ceux qui, livrés à des industries, ne peuvent pas fréquenter les écoles du jour ; dans ces écoles ils apprennent à gagner leur vie, et ils déposent dans ces banques d'épargne le produit de leurs économies, deux puissants leviers pour moraliser et asséner les populations, les occuper et les distraire en les instruisant et les accoutumant à l'économie.

ROME.

— Une lettre de Rome, publiée par le *Sémaphore de Marseille*, donne les détails suivants au sujet des cadeaux qui ont été mutuellement échangés entre le Pape et le prince de Joinville.

— Sa Sainteté a fait remettre au prince la collection complète des grandes

Journal de Québec

avars de la chalcographie pontificale, représentant tous les monumens antiques et modernes de Rome; cette collection est évaluée à 6,000 fr. plus deux cases, d'albâtre qui avaient attiré l'attention de S. A. R. et qui sont formées de l'albâtre si magnifique envoyé à Grégoire XVI par Méhémet-Ali. Le Saint-Père a encore remis au prince, et cela de ses propres mains, des *corone* (chapelets) pour la reine et les princesses. Celui de la reine est de grande valeur. S. A. a porté elle-même jusqu'à l'ambassade la boîte contenant ces derniers objets. Le prince a fait ses cadeaux avec non moins de magnificence que son frère le duc d'Aumale, qui d'ailleurs fit un séjour dans la cité catholique, tandis que le jeune amiral n'a pu y faire qu'une apparition, et seulement, comme il l'a dit au délégué de Civita-Vecchia, pour se jeter aux pieds du Saint-Père.

La famille du Pape (on appelle ainsi le personnel de sa maison) a reçu du prince 1,000 écus romains (5,500 fr.). Tous les personnages romains de chaque classe qui l'ont visité dans sa si courte apparition ont reçu de lui des souvenirs parfaitement appropriés à leur position sociale. Les objets donnés par le prince sont tous en or et garnis de diamans. Les serviteurs de l'ambassade ont eu 1,200 fr. pour leur part. On estime que les cadeaux du jeune prince amiral, passé incognito, ne s'élevèrent pas à moins de 40,000 fr. Il a laissé près du Saint-Père, comme chez les personnes qui l'ont entretenu, l'impression la plus agréable : c'est aujourd'hui le sujet de toutes les conversations.

FRANCE.

Mgr. l'archevêque de Damas, de retour de son voyage en Angleterre, est parti pour Vichy, d'où il se rendra à Rome en passant par Lyon. Pendant le peu de jours qu'il s'est arrêté à Paris, Mgr. Hilami a bien voulu nous donner les détails les plus édifiants sur l'accueil empressé qu'il a reçu des catholiques d'Angleterre. Mgr. Wiseman et le pieux comte de Schrewsbury ont particulièrement rempli à l'égard du vénérable archevêque de Syrie, les touchants devoirs d'une hospitalité aussi cordiale que touchante.

Mgr. l'archevêque de Damas nous a aussi confirmé les consolantes nouvelles qui lui sont arrivées de Syrie et que le journal anglais le *Tablet* a publiées. Une lettre d'Alep, en date du 17 juillet dernier, lui annonce en effet la conversion au catholicisme de l'évêque syrien schismatique d'Ouria, près d'Alep, et de son secrétaire. Le prélat converti a fait adjuration entre les mains du patriarche du rite syrien catholique qui habite Alep; il a lu ensuite la profession de foi d'Urban VIII. Son projet est de retourner bientôt dans son ancien diocèse, où il espère pouvoir ramener à l'unité une grande partie de son troupeau. La lettre reçue par Mgr. l'archevêque de Damas annonce en outre la conversion de cent cinquante familles à Mossoul. Sa Grandeur paraît convaincue que la liberté dont jouit la religion catholique devra produire d'immenses résultats sur les excellentes dispositions manifestées par les chrétiens, diverses sectes qui remplissent l'Orient.

Ami de la Religion.

Un trait d'abnégation personnelle et de touchante sollicitude pour des intérêts religieux, en souffrance, trait analogue à celui que nous avons déjà cité de Mgr. l'évêque d'Orléans, mérite d'être ajouté aux actes si nombreux par lesquels Mgr. l'archevêque de Toulouse honore chaque jour son épiscopat. Le conseil général de la Haute-Garonne accorde au vénérable chef de ce diocèse un supplément de traitement de 10,000 f. Depuis long-temps Mgr. d'Astros sollicitait une faible augmentation pour les vicaires-généraux et les chanoines qui ne reçoivent de l'Etat qu'un bien modique traitement. Mais la situation des centimes facultatifs ne permettant pas, selon le conseil-général, de porter de nouvelles allocations à cette partie du budget, Mgr. l'archevêque a offert à son chapitre le partage de l'indemnité qui lui est personnellement accordée. Mais le chapitre, par un sentiment de respect et de délicatesse, a refusé. Le digne prélat a prié alors le conseil-général de faire lui-même ce partage.

Vous apprécierez, Messieurs, a dit M. le préfet dans son rapport, ce qu'il y a de désintéressé et de vraiment touchant dans l'expression d'un pareil vœu, et vous y trouverez un motif de plus de vous applaudir au témoignage de vos vives sympathies, accordé au nom du département, au respectable chef de ce diocèse.

La *Gazette du Lanquedoc* fait à ce sujet des réflexions fort justes que nous ne pouvons qu'approuver, en les citant :

Nous pouvons dire que c'est un sujet d'affliction pour l'Eglise et de regrets pour tous les catholiques, que ces votes annuels parlementaires et départementaux qui remettent périodiquement en question l'existence extérieure de la religion et de ses ministres. Il est déplorable que les évêques et le clergé ne puissent attendre une amélioration et de la bienveillance qu'autant qu'ils se rendent agréables au pouvoir, souvent aux dépens de leurs obligations les plus importantes comme pasteurs. Il y a, d'ailleurs, dans les votes des conseils, un désordre, une irrégularité, d'où résultent des inégalités choquantes dans le sort des diocèses. Les uns ont plus de bienveillance et d'égarde, les autres en ont moins; plusieurs n'en ont point, selon que l'esprit de M. Isambert y domine. Les attributions des supplémens sont donc diverses, et comme elles expriment en général des idées, et des opinions, soit à l'égard des personnes, soit envers la religion elle-même, on peut dire qu'il y a confusion et anarchie là où il devrait y avoir unité et ensemble.

Ami de la Religion.

Le ministre du duc de Nassau, dans le conflit qu'il vient d'élever contre l'évêque de Limbourg, au sujet des retraites ecclésiastiques qu'il prétend empêcher, s'appuie d'un règlement ecclésiastique, émané du ministère, le

30 janvier 1830, et qui établit le droit de surveillance du souverain sur l'Eglise catholique. Or, le duc de Nassau était partie intervenante dans la négociation du concordat qui a réglé la circonscription des évêchés et l'administration spirituelle des diocèses de la haute Allemagne, et qui a été promulgué par la bulle de Léon XII. *Ad Dominici gregis custodiam.* Ce concordat stipule expressément l'indépendance du ministère épiscopal dans ses fonctions spirituelles, tandis que le règlement en question soumet tous les mandemens et autres actes de l'autorité épiscopales à l'approbation, c'est-à-dire au bon plaisir du souverain, ou plutôt de ses agens. Aussi le feu Pape Pie VIII n'a-t-il pas manqué de publier, sous la date du 30 juin 1830, une protestation solennelle contre le décret du 30 janvier précédent; ce qui lui enlèverait tout caractère obligatoire, s'il avait pu en avoir un. Tous les évêques de la province ecclésiastique de l'Allemagne supérieure avaient joint à la protestation pontificale leurs protestations personnelles. Invoquer le règlement en question n'est donc ni plus ni moins que défendre aux catholiques du duché de reconnaître la divine autorité du chef suprême de l'Eglise.

Ami de la Religion.

Dans les premiers jours de septembre, l'évêque de Trèves a ordonné douze prêtres et quatre diâcres. Le journal protestant de cette ville s'indigne de ce grand nombre d'ordinations; mais faut-il donc lui rappeler que le diocèse de Trèves comprend à peu près huit cents paroisses; qu'il y meurt, année commune, environ trente prêtres, et que la recrue sacerdotale n'est ordinairement que de dix à douze sujets, auxquels on est forcé de confier aussitôt la charge d'âmes? C'est à ce degré de dénuement que les institutions pressenties ont réduit le personnel du clergé dans ces provinces ci-devant ecclésiastiques, où le gouvernement s'était obligé de maintenir dans son ancien lustre l'exercice du culte catholique.

L'on nous mande de Cologne que le 17 septembre six Sœurs de la Charité, de la maison de Nancy, y sont arrivées par le chemin de fer d'Aix-la-Chapelle, et se rendent à Berlin, où elles vont prendre l'administration de l'hôpital civil de cette capitale. Il paraît que l'on s'est vite dégoûté de l'institution des Diaconesses attachée à l'ordre du Cygne, puisqu'on a jugé à propos d'appeler à l'aide des malades des femmes catholiques, en dépit du prosélytisme qui leur est si durement reproché.

Ami de la Religion.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

L'Union de Washington, contient un avis du secrétaire du trésor annonçant l'émission d'un emprunt de cinq millions de piastres, à 6 pour cent d'intérêt, non rachetable avant 1846.

Canada.

Le vapeur *Saint-George* est remonté ce matin, remorquant deux vaisseaux qui avaient fait côte vers le bas du fleuve, il y a quelques jours; le *Céve* et le *Robert Stride*.

Idem.

Nouvel article d'exportation du Canada. — Le navire *West-Indian*, capitaine Rich, qui a fait voile de Québec pour Londres le 4 courant, transporté le premier chargement de mine de cuivre extraite des mines de la compagnie de Québec et du lac Supérieur. Une autre quantité sera mise à bord du *Douglas*, capitaine Douglas, pour la même destination.

Idem.

ROME.

Etats-Romains. — On écrit de Rome, le 17 septembre; "Aujourd'hui on a distribué aux pauvres de la ville tout l'approvisionnement de pain pour la garnison (environ 4,000 pains). — Outre le fournilleur, on a arrêté trois boulangers qui sont enfermés dans le château Saint-Angel. Il serait possible que le fournilleur fût condamné à 20,000 écus d'amende et à restituer 8 à 10,000 écus. — Le gouvernement va s'occuper de réviser le système des poids et mesures. — S. S. aime mieux réviser les affaires elle-même, qu'à juger sur des rapports. — Lundi dernier, le saint-père a visité solennellement toutes les casernes. — Dans les premiers jours d'octobre, le saint-père se rendra au château de Castel-Gandolfo; où il rendra un édit très-important. On a résolu de ne plus tolérer le cumul des places."

FRANCE.

On a répandu, à la Bourse, à Paris, le bruit que M. Guizot avait proposé au cabinet de Londres d'épouser la cause de l'Angleterre dans la question relative à la Californie, et de protester auprès du cabinet de Washington contre l'annexion de cette vieille province aux états de l'Union. Ce serait une sorte de compensation offert à lord Palmerston pour l'affaire du mariage espagnol.

ESPAGNE.

Le bruit se confirme, dit un journal du soir, que le prince don Juan-Marie, fils de don Carlos, né le 13 mars 1822, épousera l'archiduchesse Marie-Béatrice d'Este, est l'une des plus riches de l'Europe. Les ducs Mariani et Ferdinand d'Este, oncles des fiancés, n'ont pas d'enfants, et possèdent entre eux une fortune de 100 millions de florins.

Des lettres de Madrid du 6, écrites quelques instans avant le départ du courrier, annoncent l'arrivée des princes français à Madrid. Ainsi qu'une dépêche télégraphique l'a fait connaître, les princes étaient à cheval.

Ils ont fait leur entrée par la *Puerta Encarnal* et ont suivi la *calle de la Montera*, et passé par la *Puerta del Sol*. M. Bresson et quelques grands d'Espagne les accompagnaient. Des troupes nombreuses avaient été mises sous les armes pour la réception des princes.

L'affluence du public était peu considérable, et l'attitude réservée.

Aucun *vivo* ne s'est fait entendre ; quelques personnes seulement se sont découvertes au moment où les princes passaient.

Le jour même de l'arrivée des princes à Madrid, M. Bulwer est parti pour Aranjuez.

Le 5, M. Isturitz avait répondu à la dernière protestation de M. Bulwer. Rien n'avait transpiré sur le contenu de cette réponse.

Le gouvernement a reçu de Madrid la dépêche télégraphique suivante :

Madrid, le 11, à 7 heures du matin.

Ont été célébrés, le 10, à 10 heures et demie du soir, les mariages de la reine avec l'enfant don François, et de l'infante avec S. A. R. le duc de Montpensier.

Madrid, le 11, à 11 heures du matin.

« Ce matin, à 11 heures, a eu lieu la messe nuptiale à l'église d'Atocha. »

PRUSSE.

Blats-Autrichiens. — On écrit de Vienne, le 17 septembre : « M. le baron de Rollschild est attendu ici vers la fin-novembre prochain, après une absence de deux années. Les spéculateurs comptent sur des avances d'argent. On raitache aussi son nom à la grande opération financière qui n'est pas encore certaine (un emprunt de 40 millions de florins). »

SUISSE.

Evénements de Genève. — Une véritable révolution cantonale vient de s'opérer à Genève. Avant de raconter le combat, disons les causes qui l'ont amené.

Sept cantons catholiques : Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, ont conclu entre eux un concordat dans le but de défendre les intérêts communs de leur croyance qu'ils prétendent être gravement menacés. — Cette ligue de plusieurs États particuliers, cette fédération dans la lédération, abstraction faite de son but réel, été regardée comme une infraction au pacte constitutionnel. Ceux qui l'ont conclue n'ont pas tant cherché à en prouver la légalité qu'à soutenir qu'une violation semblable n'était pas sans précédents. La question a été débattue à la diète et discutée dans quelques-unes de ses dernières séances. Toutefois, le résultat de la discussion a été nul par suite de la diversité des votes des vingt-deux cantons. — Entre autres États qui ont opiné d'une manière dubitative, Genève avait réservé son vote sur la question.

Tout récemment le grand-conseil de Genève a été appelé à prendre une décision définitive. Il a proposé de ne pas adhérer, quand à présent, à l'interdiction de la ligue. Cette décision a soulevé un violent mécontentement de la part des libéraux genevois.

Dans la journée du 3 octobre, des groupes armés parcourent la ville, appelant le peuple à une assemblée, où un grand nombre de citoyens se sont réunis. Le 4, au soir, une nouvelle assemblée plus nombreuse, présidée par M. James Fazy, l'un des chefs du parti populaire, déclarait l'arrêté du grand conseil *inconstitutionnel, nul et non avenu*, et composait, avec vingt-cinq personnes, une commission dite *constitutionnelle*, chargée d'en obtenir l'annulation auprès du directoire fédéral. Le 5, une troisième assemblée décrétait la levée de trois cents hommes armés. Au milieu de ces démonstrations toujours croissantes, le conseil d'État a voulu prendre de son côté des mesures. Dans la journée du 6, il a ordonné la mise sur pied de cinq compagnies de la ville et d'un bataillon de la campagne. Il lança deux mandats d'arrêt contre M. Fazy, président de l'assemblée populaire, et contre le signataire d'une proclamation, déclarant inconstitutionnelle sa décision définitive, et il fit procéder à l'arrestation de l'imprimeur qui avait prêtés ses presses pour cette publication. Cette mesure devint le signal de l'insurrection. Dans la soirée du 6, la population toute entière du faubourg Saint-Gervais se souleva et établit des barricades aux ponts.

On sait que la ville de Genève se trouve divisée en trois quartiers, la ville haute, principalement habitée parce qu'on appelle l'aristocratie genevoise ; la ville basse, principal foyer du commerce et qui longe la rive gauche du Rhône, et, au delà des ponts, le faubourg Saint-Gervais, où réside la plus grande partie de la population ouvrière.

Le 7 au matin le grand conseil fit donner, aux milices l'ordre d'enlever les barricades des ponts. Après avoir tiré environ deux cents coups de canon, elles les enlevèrent. Mais, après ce premier succès, il fallait occuper le faubourg, dans lequel les insurgés s'étaient retranchés. L'occupation a été tentée sur deux points. Arrivés à l'entrée du faubourg, la milice a été accueillie par un feu meurtrier qui partait des fenêtres de toutes les maisons. La milice, sur un autre point, vit bientôt deux de ses chefs, M. de Châteauiuvier et M. Paviot, tomber grièvement blessés, elle se mit alors en retraite et repassa les ponts. Néanmoins elle restait toujours en possession de la ville basse et du cours du Rhône, et l'insurrection était encore concentrée dans le faubourg Saint-Gervais.

Mais dans la nuit des insurgés s'introduisirent individuellement dans la ville, y formèrent des assemblées, puis mirent le feu aux ponts. — Alors la population de la ville basse s'est soulevée à son tour. Les milices, ainsi menacées de tous côtés, se sont ébranlées et ont cédé, et le conseil d'État a donné sa démission, confiant les rênes du pouvoir au conseil administratif de la ville.

Le soir, l'arsenal et les principaux établissements publics étaient au pouvoir des insurgés.

Le conseil administratif a organisé immédiatement une commission cons-

titutionnelle qui convoque le peuple en conseil général.

Le 9 au matin cette assemblée populaire nomma un gouvernement provisoire qui monta immédiatement à l'hôtel de ville pour prendre possession du pouvoir exécutif. Il a procédé immédiatement aux désignations pour l'exécution des affaires.

IRLANDE.

— M. O'Connell a adressé une lettre au secrétaire de l'Association du *Repeal* dans laquelle il donne quelques avis aux propriétaires irlandais dans les circonstances fâcheuses où se trouve la population, par suite de la famine. M. O'Connell pense que l'intervention du gouvernement est absolument nécessaire et que les plans adoptés pour procurer des travaux à la classe ouvrière au moyen d'emprunts sont insuffisants et illusoire. M. O'Connell voudrait que les personnes aisées de chaque localité envoient des Députés à Dublin afin d'adapter un système complet de secours, auxquels contribueraient le gouvernement et les particuliers. Cette réunion de députés devrait s'adresser au ministère et à la couronne elle-même, pour solliciter la réunion immédiate du parlement. Une demande ainsi adressée ne pourrait manquer de réussir. Du reste, l'association du *Repeal* diminue tous les jours, et un grand nombre de personnes de marque demandent leur radiation.

ALGÉRIE.

— Pour prouver que l'anarchie règne à l'ouest de notre frontière du Maroc, le *Moniteur Algérien*, du 5 octobre, dit que les Hallafs ont pillé, au commencement de septembre, une nombreuse caravane qui revenait d'Ouchda et rentra dans l'intérieur de l'empire.

Quant à Abd-el-Kader, il est toujours dans les environs de Tezza avec sa troupe. Suivant une correspondance particulière, il voudrait gagner du temps ; il vient, dit-on, de licencier les volontaires marocains, au nombre de 3 à 4,000 hommes, qui, pendant le ramadan, s'étaient ralliés à sa bannière. Ce licenciement est attribué au manque de vivres. L'émir ne conserverait près de lui que 500 cavaliers, sa garde habituelle.

Il a eu, ajoute-t-on, une entrevue avec Mouleï-Mohammèd, fils de l'empereur. Ce dernier aurait voulu ainsi calmer le fanatisme et l'exaltation des Berbères marocains de la partie est de l'empire, en leur prouvant qu'Abd-el-Kader n'est point l'allié des infidèles contre le défenseur de la foi islamique ; et il serait résulté de cette démonstration que ce licenciement des hordes berbères qui menaçaient la frontière est devenue impossible.

Mais, quoique, par suite de cette démonstration, nos affaires semblent aller mieux de ce côté, n'avons-nous pas à craindre les résultats de la pensée même qui l'a inspirée ? Pourquoi la contrebande augmenterait-elle chaque jour de long des côtes d'Afrique et du Maroc ? pourquoi deux Arabes de la distinction se seraient-ils rendus à Gibraltar afin de faire des achats pour le compte d'Abd-el-Kader ?

HUGUES LE DESPENSIER.

VI.

• BON SANG NE PEUT MENTIR.

Janequin revint en Normandie. Son équipage n'était pas plus brillant que quand Olivier le rencontra pour la première fois, dans le bois de Bellassise. Le trouvère avait maigri, comme s'il eût été pendant longtemps réduit au triste repas de cresson que le jeune croisé avait eu occasion de compléter. En suivant la rive droite de l'Orne, il tenait les yeux fixés à terre, comme un homme plongé dans de douloureuses réflexions. La nouvelle de la prise de Jérusalem, celle de l'arrivée de Guillaume dans son duché héréditaire devaient, comble de joie tous les Normands ; cependant ce canton, d'ordinaire si gai, si animé, présentait un aspect morne et désolé personne dans les champs, personne sur la rivière. En passant devant le fort d'Estreham, Janequin remarqua que la herse était baissée et que les sentinelles se promenaient derrière les créneaux en plus grand nombre que d'ordinaire, et semblaient exercer une surveillance plus rigoureuse.

Le château de Bellassise, devant lequel il arriva, présentait un coup d'œil aussi triste, quoique différent. La tour était à l'abandon. Les ponts-levis étaient abattus sur les fossés et les gardiens étaient allés vaquer à leurs affaires ou à leurs plaisirs, laissant les portes ouvertes à tous venants. Janequin hésita un instant ; cependant il s'avança sur le pont-levis et franchit la poterne. Tout était en silence dans la vaste cour. Les écuyers étaient condamnés, on le voyait, depuis longtemps ; de gros rats rentrèrent précipitamment dans les crevasses du mur au bruit de ses pas. Des éperviers, qui avaient eu le temps de faire deux couvées depuis le départ des fils de Baudry, planaient au dessus de la plus haute tour. Des éclats de rire, des tirons guidèrent Janequin vers le corps-de-garde où les soldats joutaient aux dés entre des pots de cidre. Sachant quel danger il pouvait y avoir à se montrer sans être attendu, le Ménestrel prit sa harpe et en tira quelques accords. Les soldats furent bientôt autour de lui, l'obligèrent à entrer avec eux, à boire et à chanter. Après les avoir satisfaits modérément, Janequin obtint d'être conduit devant messire Baudry.

Les infirmités du vieux seigneur s'étaient encore aggravées. Il

était enroulé presque entièrement sur d'épais consins, auprès de maître Walram, qui cherchait à le distraire, en lui faisant la description des différents emblèmes que la noblesse venait d'adopter définitivement pour elle et ses vassaux, afin de se reconnaître dans la mêlée, et qu'on appelait les armoiries. Ces détails paraissaient intéresser messire Baudry. Cependant, quand il aperçut Janequin sur le sentier, la toue en main et saluant jusqu'à terre, il pâlit d'une manière visible et lui fit signe d'approcher.

— Ménéstre, dit-il, as-tu des nouvelles de quelqu'un de mes fils ?

— Sire, j'arrive de Palestine, répondit Roalin, et là j'ai rencontré des confrères qui ont visité toutes les parties du monde, qui ont connu tous les chevaliers de renom et m'ont donné des renseignements sur le sort de vos trois fils. J'ai suivi moi-même le quatrième.

— Parle donc ! interrompit messire Baudry avec vivacité.

— Votre aîné, Richard, est en Angleterre, où le roi Guillaume, pour le récompenser des services qu'il a rendus dans la guerre contre Malcolm, roi d'Écosse, lui a donné de vastes domaines dans le comté de Kent, l'a créé lord, Bellissime et lui a fait épouser une héritière de sang royal, d'Edgar Atheling.

— Ce mariage n'est point au-dessus de ce que pouvait prétendre l'aîné des Bellissime, descendant de rois scandinaves plus puissants que ne fut jamais Edgar Atheling, plus redoutable que Guillaume lui-même ; et le second ?

— Je tiens d'un troubadour provençal récemment arrivé du royaume de Naples, que, reçu en parent et en ami par le grand roi Roger Guiscard, messire Raoul est déjà parvenu des duchés d'Ariano et d'Apici. Il était avec ce monarque que les Italiens nomment le grand *Ruggiero*, en Grèce, en Albanie, dans les îles de l'Archipel, et rien n'a résisté à son épée. Si, comme on commence à le penser, l'empire d'Orient tombait aux mains des fils de Tancred, quel prince n'aurait pas à envier le sort de leurs compagnons d'armes ?

— Bon sang ne peut mentir, dit le chevalier en bondissant sur ses consins. Ce sont bien les Normands qui ont fait trembler, voilà deux siècles, la France, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande. Ils conquerront le monde ; et le troisième ?

— Messire Guillaume a aidé puissamment Alphonse de Bourgogne à chasser les infidèles du Portugal et à conquérir le royaume des Algarves. Un roi maure fait prisonnier par votre fils a été si touché de la générosité de son vainqueur qu'il s'est déclaré son vassal. Messire Guillaume commande maintenant à une multitude de sujets au teint noir. Son palais étincelle de diamants. Il a des coursiers moins robustes que ceux des chrétiens, mais légers et impétueux comme le vent et, des jardins où l'on voit des fleurs extraordinaires et des eaux jaillissantes, comme dans les histoires de fées.

L'œil de messire Balderic rayonnait de joie et d'orgueil ; pourtant sa bouche, agitée de convulsion, révélait un grand trouble intérieur.

— Et... Olivier... ? demanda-t-il d'une voix mal assurée.

— Je l'ai suivi en Palestine, messire, dit Janequin en balbutiant et en baissant les yeux. Il s'y est conduit en digne frère de si braves seigneurs, en digne fils d'un baron tel que messire Baudry...

Le trouble s'arrêta ; mais quand il eut vu les sourcils froncés de messire Balderic, l'expression anxieuse de son visage, il reprit :

— Au siège d'Antioche, où les chrétiens, accablés de pierres, d'huile bouillante, de poix en feu, ont perdu cent mille hommes, un moment est venu où le bastion que la division normande était chargée de prendre n'a plus été menacé que par un petit nombre de combattants ; les autres étaient découragés ou leurs cadavres comblaient les fossés. Deux des nôtres sont montés à l'assaut, les ennemis, qui les croyaient suivis d'une partie de l'armée, ont pris la fuite. Ces deux jeunes guerriers étaient le duc Robert de Normandie et votre fils. Ils furent ensemble armés chevaliers par le pieux Godefroy... hélas !

— Et maintenant, où est-il ?... Répondras-tu ? cria Balderic d'une voix de tonnerre.

— Jérusalem a été prise l'année suivante... voulut continuer Janequin ; mais il s'arrêta et dit d'une voix plus ferme : Seigneur, armez-vous de courage !

Messire Baudry ne répondait pas. Peut-être, comprenant ce qu'annonçait l'exhortation du trouvère, demandait-il au ciel la force qui lui était nécessaire. Il paraissait lutter avec peine, contre son émotion ; cependant l'orgueil de l'homme de guerre et du chevalier reprit le dessus, et il dit d'une voix ferme :

— Trouvère, recommande le courage à ceux qui en ont besoin. Crois-tu que je n'en aie pas assez pour apprendre que mon fils a l'honneur de mourir en Terre-Sainte ?

— Ah ! seigneur, répondit Janequin en ne cherchant plus à retenir ses larmes, il est mort comme un héros et comme un martyr ! Il était déjà blessé ; ses plaies se sont rouvertes ; il est tombé... il est resté dans le désert d'Ascalon !...

Messire Baudry, qui avait été jusque-là maître de son émotion, laissa échapper un long et profond gémissement. Il resta longtemps affaissé sur lui-même ; ses larmes ne coulaient pas. Au moment où le sénéchal et Janequin se penchaient sur lui avec inquiétude, il se redressa. Ses mouvements étaient secs, sa figure sans expression, sa voix vibrante.

— Maître Walram, dit-il, vous qui citez si volontiers la loi : " *Hæretes militum*, " vous ne direz qui, maintenant, perpétuera mon nom et ma race ; mais, auparavant, allez à la chapelle et faites lever la pierre du tombeau où va descendre le dernier seigneur normand de Bellissime.

Pour maître Walram, habitué, comme les esclaves turcs, à une obéissance passive, entendre, c'était obéir ; il quitta l'appartement et descendit pour faire exécuter les ordres de son maître.

— Et toi, Janequin, reprit messire Balderic, que semblait gagner par degré une agitation fébrile, n'a-tu point dans ta collection quelque chant qui soit de circonstance ?

— Hélas ! Monseigneur, dit Janequin en essuyant ses yeux, je ne saurais chanter en ce moment. Mon cœur se fend et les larmes me suffoquent.

— Je vais donc t'en dire un. Ecoute d'abord cette histoire. Renier Lodbrog, mon huitième aïeul, est le plus glorieux des rois qui aient jamais régné sur les hommes du Nord. Il sillonna toutes les mers où la glace laissait un passage à ses vaisseaux, et partit où il aborda il ne trouva personne qui ait pu jamais lui résister. Il conquiert tant de royaumes, qu'il en eut pour chacun de ses fils. Il fit trembler sur leurs trônes, tous les rois d'Orient et d'Occident, le puissant empereur Charlemagne lui-même. Enfin, un jour, la tempête dispersa sa flotte et le jeta lui-même sur les côtes d'Irlande. Il fut pris et enfermé dans une tour remplie de serpents. Il y a un certain rapport entre la mort de Renier et la mienne. Tous deux nous mourons désarmés, tous deux attachés à la terre, lui par ses chaînes, moi par mes infirmités. Ecoute donc le *chant de mort de Renier Lodbrog* :

Le vieux baron chanta d'une voix éclatante les vers qui suivent, dans l'ancienne langue des Scaldes :

Dans le Jutland, cette verte prairie
Où l'homme naît robuste et courageux,
Je me débattais en entrant dans la vie ;
Le roi mon père interrompit mes jeux
Il me remit un glaive aussi grand que ma taille
Et me dit : " Vous avez le monde à parcourir ;
" Voici votre bâton, et puisiez-vous mourir
" Au champ de bataille ! "

Au ciel brumeux des côtes de la Norvège
Disant adieu, je parcourus d'abord
De sombres flois aux rivages de neige
Et je devins l'effroi des mers du Nord
Mon rustique étendard, fait d'un bouchon de paille,
Sur une terre en vain jamais ne se planta,
Et cinquante-une fois en vainqueur il flotta
Au champ de bataille.

Des vaillants chefs qui m'ont légué l'Empire
Chez mes enfants le sang n'a point changé
Quand ils sauront de quelle mort j'expire,
Ils accourront ; je serai bien vengé !
Mais il sera trop tard ; près de cette muraille
Je ne suis déjà plus qu'un cadavre sans voix
Renier Lodbrog a vu pour la dernière fois
Un champ de bataille.

De froids serpents ont sur mes chairs sifflées
Jeté leur bave et déchiré mon sein ;
Autour de moi des branches Walkyries
Je vois déjà tourbillonner l'essaim.
O mort ! tu peux venir sans que mon cœur tressaille,
Car depuis le berceau j'appris à te braver ;
Je le sours... Pourtant j'espérais te trouver
Au champ de bataille.

— Vite un chapelain, dit le vieux chevalier après avoir chanté, car je vais paraître devant mon juge.

Janequin sortit navré de ce château dont le dernier hôte était un vieillard qui venait de faire ouvrir sa tombe. Il errait au hasard dans la campagne, ne sachant où diriger ses pas, peu soucieux d'ailleurs

de porter à et la sa fortune. L'idée le prit cependant d'aller visiter le mystérieux cénobite de l'île Notre-Dame et de lui raconter la triste fin d'Olivier.

Il s'engagea dans la forêt de Bellassise. Rien n'était changé depuis son départ. Les anneaux, les colliers d'or pendaient toujours aux branches, ternis par les intempéries, mais respectés par les habitants. Les feuilles commençaient à tomber, les sentiers et le gazon à disparaître sous la dépouille des arbres. Le trouvère reconnut cependant la fontaine près de laquelle il s'était arrêté quelques années auparavant. Il s'assit, et les yeux baissés sur cette onde que le vent d'automne semait de feuilles desséchées, il y laissa tomber des larmes. A travers le souvenir du passé, il revoyait à cette même place Olivier qui lui tendait la main, lui portait secours, l'aimait avec lui; puis, au bout du voyage, c'était le désert. Olivier tombait sur le sable et lui jetait un dernier regard...

Janquin se leva pour continuer sa route jusqu'à l'île Notre-Dame. C'était l'heure où la grève est à sec. Il entendit tout près de lui le bruit des feuilles foulées par un pied hardi, et il resta sans voix, les bras étendus, la bouche entrouverte. Olivier de Bellassise était devant lui. (A continuer.)

DERNIÈREMENT RECUS ET A VENDRE CHEZ LE SOUSSIGNÉ.

UN grand assortiment d'ornemens d'Eglise, consistant en: Etoles, Chasubles, Chapes, Croix pour chasubles, voiles pour le Sacrement, St. Garnitures de dais, Etoles pour chapes, etc.

UN superbe ornement, imitation de drap d'or, embosé, consistant en une Chasuble, deux Dalmatiques et trois chappes.

TROIS superbes BANNIÈRES adaptées pour la ST. JEAN-BAPTISTE. Vases en plâtre de différentes grandeurs. Galons et Franges d'or, Encensoirs et Boîtes à Saintes Huiles. Livres de vie en bazane et dorés.

LS. DELACRAVE.

No. 60, Rue des Commissaires,
Montréal, 29 octobre 1846.

BOIVIN, ORFÈVRE.

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville.

PRENEZ MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

20 octobre 1846.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix très réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

RABAIS IMPORTANT OBJETS D'EGLISE.

MALGRÉ les prix déjà si avantageux des articles d'Eglise maintenant en vente au HOPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore deffectuer une acquisition assez importante sur la plupart des articles qui devront sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Eglise attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de: Croix de Chasubles, Etoles, Bandes de Dalmatiques, Garnitures de Chapes, Damas brochés en or, et en soie.

VOILE DE BENEDECTION DU S. SACREMENT.

Galons, Franges à Bouillons, Cordons d'Etoles.

On trouvera au même endroit, l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à:

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

A V I S

A VENDRE, A PRIX COUANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, sonnet, TROIS REGITRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite Eglise. S'adresser à ce Bureau.

M. L'ÉLÈVE DE RELIEUR

CHAPLEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—
Ils ont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur sera dictés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un partage des Ouvrages.

Montréal, 24 juin 1845.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)
Vis-à-vis J. Roy, Fer, marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français, Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades.
DR. PICAULT.
22 juin.
Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan) ou ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de:

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,
MÉDECINES PATENTÉES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.
Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRON

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.
A. LaRocque, V. Prés.
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah.

Francis Hincks,
H. Mulbolland,
L. H. Holton,
John Tuily,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné, que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payent cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante Louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier.

Doreur à l'huile et sur le verre.

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point l'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 centimes 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d
Chaque insertion subséquente,	1s	7 1/2d
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s	6d
Chaque insertion subséquente,	2s	10d
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,	4s	6d
Chaque insertion subséquente,	3s	6d

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire.
D. Martineau, prêtre, vicaire.
Fr. Pilote, Directeur du Collège
Val. Guillet, curé.

Montréal.
Québec.
Ste. Anne.
Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE. EDITEUR
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.